

D 230124-14

DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VIRIAT

Séance du 23 janvier 2024

Sur convocation en date du 17 janvier 2024, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 23 janvier 2024 à 19 h 30, à l'Espace Familles sous la présidence de M. Bernard PERRET, Maire

Etaients présents : Mesdames, Messieurs

MERLE Emmanuelle	MORAND Alexis	LACOMBE Annick
BLANC Jean Luc	BURTIN Béatrice	JANODY Patrice
CHANEL Serge	JACQUEMET Rodolphe	CHATARD Kévin
VINIÈRE Michel	LAUPRETRE Patrick	BILLOUD Jean-Louis
VEUILLET Philippe	BONHOURS Paola	THERMET Laure
MARION Isabelle	MOREAU DE SAINT MARTIN Claire	PERDRIX Catherine
MERLE Sandra	BURDY Meryl	DAVID Magalie
SCHUBERT Anja	MAZUÉ Joséphine	BELQAID Zahira
JOSSERAND Raphaël		

Etaients excusés :

Myriam BRUNET a donné pouvoir à Jean Luc BLANC
Jean Luc CHEVILLARD a donné pouvoir à Bernard PERRET
Emmanuel TAPONARD a donné pouvoir à Alexis MORAND

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Secrétaire de séance : Emmanuelle MERLE

**CREATION DE DEUX POSTES D'AGENTS DE MAITRISE SUITE A
INSCRIPTION SUR LISTE D'APTITUDE PAR PROMOTION INTERNE**

Entendu le rapport de M. le Maire

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale

Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux et notamment les articles 5-1, 6-1 et 6-2 fixant les modalités de recrutement au titre de la promotion interne

Vu l'avis du comité technique auprès du centre de gestion du 18 septembre 2020

Vu l'arrêté n°20-12-221 du 4 décembre 2020 fixant les lignes directrices de gestion pour les ressources humaines

Mme la Présidente du Centre de Gestion de l'Ain a informé M. le Maire que la proposition de promotion interne effectuée par la Commune des agents occupant les fonctions d'une part de Coordinatrice de cuisine et d'autre part de Coordinatrice de l'équipe des ATSEM de l'école maternelle a été retenue.

Ces agents, occupant actuellement le grade d'adjoint technique catégorie C, seront donc promus au grade d'agent de maîtrise catégorie C+.

D 230124-14

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité de :

- créer à compter du 1^{er} février 2024 deux postes d'agents de maîtrise Catégorie C+
- supprimer, après avis du Comité Social Territorial, deux postes d'adjoints techniques de Catégorie C
- autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

Le Maire,
Bernard PERRET



A blue circular official stamp of the Mayor of Virvieu, AIN, is partially obscured by a large, stylized signature in blue ink.

Le Secrétaire de Séance,
Emmanuelle MERLE



A blue circular official stamp of the Secretary of the Session, AIN, is partially obscured by a large, stylized signature in blue ink.